

Caisse Nationale de l'Assurance Maladie

des Travailleurs Salariés

Sécurité Sociale

Circulaire CNAMTS

Date :
13/12/88

Origine :
PAT

MME et MM les Directeurs
des Caisses Régionales d'Assurance Maladie

Réf. :
PAT n° 1324/88

Plan de classement :

2611					
------	--	--	--	--	--

Objet :

PARTICIPATION DES CRAM A LA NORMALISATION

Procédure à suivre pour les remboursements des travaux de normalisation aux niveaux européen et français.

Pièces jointes :

0	1
---	---

Liens :

Date d'effet :

Date de Réponse :

Dossier suivi par :

Téléphone :

@

MME et MM les Directeurs
des Caisses Régionales d'Assurance Maladie

13/12/88

Origine :
PAT

N/Réf. : GG / AMA - PAT n° 1324 /88

Objet : Participation des Caisses Régionales d'Assurance Maladie à la Normalisation.

Lors de sa séance du 5 juillet 1988, la Commission de Prévention a voté des crédits pour que nos organismes puissent participer de façon active aux nouveaux travaux de normalisation engagés au niveau européen et aux travaux français qu'ils nécessitent. L'Institut National de Recherche et de Sécurité a été chargé de gérer un supplément de budget spécial réservé aux frais de mission engagés par les personnels des Caisses Régionales d'Assurance Maladie, de l'Institut National de Recherche et de Sécurité et de la Caisse Nationale de l'Assurance Maladie des Travailleurs Salariés.

Afin que les remboursements puissent se faire dans les meilleures conditions, les bénéficiaires sont invités à respecter la procédure suivante :

1 - Remplir un ordre de mission et le faire signer à Monsieur le Directeur.

2 - Quinze jours au moins avant la date de la réunion, adresser l'ordre de mission à l'Institut National de Recherche et de Sécurité - 30, Rue Olivier Noyer - 75680 PARIS CEDEX 14. - à l'attention du Département Etudes Techniques et Applications (E.T.A.) qui constatera que la mission entre bien dans le cadre de l'activité de normalisation de l'Institution et le transmettre au Département Personnel, Relations Sociales (P.R.S.) de l'Institut National de Recherche et de Sécurité. En cas de difficulté, le Département Etudes Techniques et

Applications se concertera avec l'Ingénieur en Chef concerné et l'Ingénieur chargé des problèmes de normalisation à la Caisse Nationale.

L'ordre de mission devra fournir les indications nécessaires (dates, heures envisagées pour le départ et le retour, moyen de transport prévu...) permettant au Département P.R.S. de prévoir les crédits à réserver pour cette mission.

3 - Le Département P.R.S. informera par téléphone le bénéficiaire de cette réservation de crédits.

Le bénéficiaire s'occupera personnellement de réserver son hôtel et de se procurer son titre de transport. Sauf exception, il ne lui sera pas possible de demander une avance.

4 - A son retour de mission, il remplira l'ordre de mission I.N.R.S. (voir document joint), le fera signer par son Ingénieur-Conseil en Chef et le fera parvenir accompagné notamment des titres de transport et d'un relevé d'identité bancaire au Département d'Etudes Techniques et Applications qui, après contrôle le transmettra au Département de Personnel et des Relations Sociales pour paiement. Ce dernier interviendra dans les 15 jours suivants.

Pour le Directeur
le Responsable de la Division
Prévention des A.T. et des M-P

P.ZIMBERLIN

**PARTICIPATION DES CRAM, DE LA CNAMTS ET DE L'INRS
A L'ELABORATION DES NORMES CEN "HORIZONTALES"(Catégories A, B1 et B2)
RELATIVES A LA SECURITE DES MACHINES**

		Responsables	Associés
A-02	Notions fondamentales - Principes généraux de conception	LACORE (INRS Paris)	VROT (CRAM du Nord-Est) LACORE (INRS Paris)
A-04	Terminologie	LACORE (INRS Paris)	
A-05	Règles pour la conception de normes de sécurité	GAU (CNAMTS)	
B1-01	Distances de sécurité	TISSERAND (INRS Nancy)	
B1-02	Vitesse d'accès des membres supérieurs	TISSERAND (INRS Nancy)	METZ (CRAM Alsace-Moselle)
B1-03	Températures superficielles	GROS (INRS Paris)	
B1-04	Dimensions des accès	TISSERAND (INRS Nancy)	
B1-07	Vibrations	DONATI (INRS Nancy)	
B1-08	Bruit	JACQUES (INRS Nancy)	MAZOUREL (CRAM Languedoc-R) MARTIN (CRAM Massif-Central) DELFOSE (CRAM Ile-de-France) Dr. STEMPPER
B1-10	Principes ergonomiques pour la conception des machines	VANDEVYVER (INRS Paris)	
B1-12	Systèmes de commande, composants pneumatiques et hydrauliques	DARVES (CRAM Rhône-A)	
B1-13	Symboles de sécurité	VROT (CRAM du Nord-Est)	
B2-01	Commandes brimmanuelles	MOUGEOT (INRS Nancy)	DARVES (CRAM Rhône-Alpes)
B2-02	Systèmes électro-sensibles (en particulier, barrages immatériels photoélectriques)	MOUGEOT (INRS Nancy)	
B2-03	Planchers et tapis sensibles	VAUTRIN (INRS Nancy)	
B2-04	Arrêt d'urgence et maintien à l'arrêt	MAUGE (INRS Paris)	
B2-05	Dispositifs de verrouillage et d'interverrouillage	LACORE (INRS Paris)	MUSCAT (CRAM Pays de Loire) GILLOT (CRAM Ile-de-France)
B2-06	Protecteurs	METZ (CRAM Alsace-Moselle)	
B2-09	Principes pour la conception des systèmes de commande	MAUGE (INRS Paris)	COPIN (CRAM Nord-Picardie)

